



Du 17 au 24 mars 2013
Paroisse de St Nom la Bretèche & Chavenay
 2bis rue Charles de Gaulle 78860 – Saint Nom la Bretèche
Site paroissial & Infos : www.paroissestnomchavenay.com
 e-mail : paroissestnom@gmail.com
 tel : 01 34 62 81 62 ou 06 70 35 10 56



Habemus Papam...

Alors que l'on entend ici ou là que l'Eglise se meurt... toutes les émissions de télévision ont arrêté leurs programmes pour suivre « en direct » cet événement... et recevoir la bénédiction pour la ville et le monde de notre pape François... C'est dire combien la mission des successeurs de Pierre est importante aux yeux de tous quoi qu'on en dise.

D'où le devoir qui nous incombe non seulement d'accueillir avec esprit filial celui qui pour nous est notre « Saint Père », mais aussi de le soutenir de nos prières.

La date du 19 mars, solennité de la Saint Joseph, est celle qui est retenue pour son intronisation. Soyons donc nombreux à prier mardi prochain pour notre Souverain Pontife.

Que le Saint Patron de l'Eglise veille sur elle et sur le successeur de nos chers Jean Paul II et Benoit XVI !

L'Eglise est belle et est un cadeau pour nous et pour le monde...

Père BONNET+



Sera célébré le mariage de : Louis Bascary et Cécile Brenier , samedi 23/03 à 15 h 30 en l'église de St Nom.

Adoration du St Sacrement : Jeudi 21/03 de 20h30 à 21h30 (Chavenay) Vendredi 22 mars de 9h30 à 12h00 (St Nom)

Chapelet : Après la messe de 18h30, en l'église de St Nom, le mercredi 20/03

Chemin de croix : Tous les vendredis de Carême à 15h 00 à St Nom.

Vénération de la Ste Couronne d'Epines: Chaque vendredi de Carême à 15h, la Ste couronne d'épines rapportée en France par St Louis est présentée à la vénération des fidèles au cours d'une liturgie très émouvante en la cathédrale Notre Dame de Paris.

CATECHISME : Pour les CE2, CM1, CM 2: mercredi 20/03, à 9h30 ou 11h
 Pour les 6° : mardi 19/03 à 17h30. Pour les 4° : vendredi 22/03 à 17h30 salle St Joseph.

Eveil à la foi : samedi 23 mars, de 10 h 30 à 11 h 30 à la maison paroissiale. Etre bien à l'heure ! Merci !

CATECHISME POUR ADULTES : En raison du programme très chargé de cette semaine et de la St Joseph, le KT pour adulte est reporté au mois suivant (à savoir le mardi 16 avril)

SOLENNITE DE LA SAINT JOSEPH : deux messes : en forme extraordinaire à 09h00 et en forme ordinaire à 19h00 le 19 mars à St Nom.

Attention aux horaires des messes pour les Rameaux ! En raison de la manifestation du 24 mars. Messe anticipée le samedi à 18 h 00 et messe unique le dimanche à 10 h00 à St Nom

DENIER DE L'EGLISE : la campagne a débuté en Ile de France, vous devriez recevoir dans votre boîte aux lettres l'enveloppe distribuée, bénévolement, pour votre don à faire dans l'année 2013. Merci aux distributeurs et aux donateurs persévérants et aux nouveaux !

Confessions :

→ Une ½ h avant chaque messe de semaine

(*) Le mardi, la messe est célébrée selon la forme « extraordinaire » du missel Romain

LES CONFESSIONS POUR PAQUES COMMENCENT CETTE SEMAINE ! MERCI DE NE PAS ATTENDRE LA DERNIERE MINUTE.... et de vous confesser si possible dès cette semaine !!!

Lundi 18/03	09h00	Chavenay	Férie du Carême	Messe pr intention particulière
Mardi 19/03 (*)	09h00	St Nom	St Joseph. Solennité	Messe pr la Vie
	19h00	''	''	Messe intention particulière
Mercredi 20/03	18h30	St Nom	Férie du Carême	Messes pr >Elisabeth Carlier
Jeudi 21/03	18h30	Chavenay	Férie du Carême	Messe pr la Vie
Vendredi 22/03	09h00	St Nom	Férie du Carême	Messe pr la Vie
Samedi 23/03	09h00	St Nom	Férie du Carême	Messe pr Simone Borie
	18h00	St Nom	Messe des Rameaux	Messe pr intention particulière
Dimanche 02/04	10h00	St Nom	''	Messe pro populo
Lundi 04/03	09h00	Chavenay	Férie du Carême	Messe pr intention particulière

HORAIRES DE LA SEMAINE SAINTE

DIMANCHE DES RAMEAUX : Samedi 23 et Dimanche 24 mars 2013

Messe à **St Nom** samedi 23/03 à 18 h 00
Messe à **St Nom** dimanche 24/03 à 10 h 00



Ces horaires exceptionnels sont dus à la manifestation contre le projet de loi de Mme Taubira. Ils permettront ainsi à tous ceux qui le souhaitent d'y participer comme les évêques, entre autres, nous y encourageant.

La bénédiction des rameaux aura lieu **au début** de chaque messe.

MARDI SAINT : Messe Chrismale

Messe avec Mgr Aumônier le 26 mars 2013 à 20 h
à la Cathédrale St Louis de Versailles



JEUDI SAINT : Messe solennelle.

Messe le 28 mars à 20 h à l'église de St Nom [suivie de la méditation au reposoir]

VENDREDI SAINT :

- * Chemin de Croix le 29 mars 2013 à 15 h 00 à l'église de St Nom.
- * **Office de la Passion** le 29 mars 2013 à 20 h 00 en l'église de St Nom.

SAMEDI SAINT :

* **Veillée pascale** : **MESSE SOLENNELLE DE LA RESURRECTION**

Samedi 30 mars 2013 à **20 h 45** en l'église de **St Nom**

DIMANCHE DE PAQUES :

Messe le 31 mars à 11 h 00 à **St Nom**

HORAIRES DES CONFESSIONS POUR PAQUES

Samedi 23 mars : 09 h 30 à 10 h 30 à St Nom
Mercredi 27 mars : 20 h 30 à 21 h 30 à Chavenay
Vendredi 29 mars : 16 h 30 à 17 h 30 à St Nom (après le chemin de croix)
Samedi 30 mars : 09 h 45 à 11 h 15 à St Nom



L'accueil et l'éducation de l'enfant

On dit que la société change. C'est vrai. Une société où un couple sur trois au moins divorce, où les enfants sont ballottés dans tous les sens, est une société qui change. Ces changements là ne sont pas un progrès et ne représentent en rien une victoire de la liberté sur l'obscurantisme.

On en connaît les causes diverses, souvent cumulées: les ruptures sociales et le chômage, le manque de maturité et de clarté dans l'engagement affectif, surtout l'individualisme consumériste des modes de vie et de relation.

Dans ce contexte, le législateur trouve des arrangements ou des compromis: lorsqu'il cède au pire, il vote à la hâte, au nom d'une égalité abstraite, des lois clientélistes, dont les conséquences ne sont pas pesées. Tout cela fragilise à l'extrême les familles. Les premières victimes en sont les enfants.

La tentation de baisser les bras nous guette tous

Pourtant, comme depuis toujours, il nous faut, modestement mais avec persévérance, redoubler d'imagination, de rigueur, d'inventivité et de générosité pour proposer des idées et des initiatives répondant aux besoins de tous, à commencer par les plus oubliés: les femmes élevant seules leur enfant, les personnes souffrant d'exclusions diverses, les enfants perdus dans des itinéraires parentaux complexes. Et nous engager là où ces initiatives sont prises, qu'elles soient ou non confessionnelles.

Trois champs d'action s'offrent à nous

Le premier concerne la préparation au mariage sacramentel. Les époux chrétiens sont des témoins irremplaçables de la fidélité et de la fécondité de Dieu Créateur et Sauveur, et de la gratuité du don de l'amour. Leur mission est plus que jamais prophétique. Il nous faut leur apporter le plus grand soutien possible, avant comme après leur mariage.

C'est pourquoi la préparation au mariage ne peut être bradée. Si certains confondent le mariage à l'Eglise avec un passage formel et décoratif par le bâtiment, nous devons les éclairer et refuser de nous prêter à une mascarade. Nous ne sommes pas les adjoints religieux d'une organisation festive civile et commerciale. Nous cherchons à servir l'engagement libre, dans toute sa vérité humaine, d'un homme et d'une femme qui fondent un foyer en s'unissant devant Dieu pour toute leur vie.

Le deuxième concerne l'accueil et l'éducation de l'enfant. Beaucoup d'enfants bénéficient d'un amour, d'une éducation attentive et de la présence active de leurs parents, père et mère naturels ou adoptifs. Mais

beaucoup d'autres en sont privés. Dans ce contexte, les grands-parents, les aînés, sont parfois les seuls témoins qui puissent garantir à l'enfant qu'il ne vient pas de nulle part, qu'il est aimé pour lui-même, qu'il est accueilli comme un don, un cadeau fragile et riche de capacités, une liberté naissante. On pourra multiplier par dix le nombre de crèches ou scolariser les enfants au biberon, on ne remplacera jamais cet accueil structurant.

Penser aux enfants, c'est bien sûr penser aussi à leurs parents. Il ne s'agit pas, devant l'« absence » ou la paralysie de parents moins chanceux que d'autres, de leur faire la leçon, ou d'ajouter à leur désarroi en fustigeant des comportements. Il s'agit plutôt de permettre à ces parents de mieux faire, avec leurs limites, en les aidant à découvrir et à tenir ce qui peut les conforter dans leur mission. C'est pourquoi il nous faut être exemplaires dans le respect dû à l'enfant, dans l'attention au développement de sa personnalité toute entière, y compris dans sa dimension religieuse, et de sa liberté.

Le troisième champ d'action concerne l'engagement politique et associatif et le resserrement du tissu communautaire et de l'entraide paroissiale. Parce que la façon dont nous servons et imaginons le bien de l'enfant est lié au type de société que nous cherchons à construire. Parce que tout se tient. Le divorce est une des causes des besoins accrus de logement.

Comme le manque de conditions dignes pour une vie familiale, le manque de logement provoque des éclatements familiaux, et des violences. La recherche angoissée d'un emploi par les parents fragilise les enfants. D'où le nécessaire soutien de tous ceux qui travaillent dans le domaine de l'emploi et du logement et la nécessaire prise de conscience de la gravité de la situation par chaque commune, c'est-à-dire aussi par les paroissiens ...

Les décrets D 10 et D 11 de notre synode récemment conclu veulent ici contribuer à offrir des services sur ce terrain capital, en cherchant à réfléchir et à mettre en place les moyens les plus appropriés pour servir l'éducation affective des jeunes ... et des adultes! Profondément et radicalement, nous prenons Dieu lui-même au sérieux quand nous prenons l'enfant, et plus largement tout homme et toute femme au sérieux. Cela n'est-il pas suggéré quand le prophète s'entend dire: « *Et moi (dit le Seigneur), comment n'aurais-je pas pitié de Ninive, la grande ville, où, sans compter une foule d'animaux, il y a plus de douze myriades d'hommes qui ne distinguent pas leur droite de leur gauche?* » (Jonas 4,11

« Nous prenons Dieu lui-même au sérieux quand nous prenons l'enfant, tout homme et toute femme au sérieux »



Liberté de conscience ! Egalité devant la naissance ! Fraternité dans la croissance !

Contre le projet de loi Taubira et la dictature de la pensée unique, il n'y a que vous !

***70 000 pétitions non légales pour sauver deux éléphants plus efficaces que 700 000 pétitions conformes à la loi organique pour sauver la filiation humaine !
Trop, c'est trop !***

Après la décision du Conseil Economique Social et Environnemental, mardi 26 février 2013, de décréter irrecevables les 700 000 pétitions citoyennes, celle prise par le Conseil d'Etat, mercredi 27 février 2013, d'annuler - sous la pression de pétitions sauvages - l'arrêté d'euthanasie pour des éléphants du parc de la Tête d'or à Lyon sonne comme une provocation !

En ce qui concerne le CESE, l'article 5 de la loi organique de 2010 a été voté pour définir les conditions de recevabilité de la pétition citoyenne prévue au 3^e alinéa nouveau de l'article 69 de la Constitution.

Cette loi organique donne uniquement des critères de forme. Le législateur n'a donc pas souhaité délimiter le sujet sur le fond et la jurisprudence n'est pas fixée, puisqu'il s'agit de la première mise en œuvre d'une saisine sur pétition citoyenne. Le bureau du CESE l'a lui-même reconnu : la pétition citoyenne lancée par La Manif Pour Tous remplissait parfaitement les critères de recevabilité requis par la loi organique. Notre pétition était donc recevable !

Mais la décision du bureau du CESE de la rejeter pour motif au fond, prise après avoir demandé ses consignes au Premier ministre, est purement et simplement une décision politique ! Nous ne manquerons pas de la soumettre au juge administratif afin que ce soit la justice qui fixe les règles de la démocratie participative, et pas le pouvoir en place!

Ras le bol du déni de démocratie !

Parce que la loi Taubira n'est pas encore votée, nous ne lâcherons rien ! Nous ferons entendre notre refus du projet de loi "mariage pour tous", et nous ferons respecter, enfin, la démocratie en demandant à François Hollande de retirer le projet de loi Taubira du parlement pour le soumettre au peuple français par referendum !

**RDV sur les Champs Elysées dimanche 24 mars après-midi.
Toutes les informations horaires et rdv sur le site www.lamanifpourtous.fr**

Chacun d'entre nous doit prévenir François Hollande de sa présence sur les Champs et convaincre 10 personnes de le rejoindre le 24 mars !

1/ Téléchargez les tracts à distribuer autour de vous sur www.lamanifpourtous.fr (ou imprimez-les à partir des pièces jointes)

**2/ N'omettez pas d'en envoyer un au président de la République ! Joignez-y le carton d'invitation au rassemblement des Champs-Elysées sur <http://www.lamanifpourtous.fr/invitez-francois-hollande-pour-le-24>,
Et envoyez le tout au Palais de l'Elysée, 55, Fbg Saint Honoré, 75008 Paris, pour le convier à nous entendre sur les Champs-Elysées le 24 mars après-midi. ou écrivez sur papier libre, et envoyez à l'adresse indiquée (inutile d'affranchir).**

3/ Vous serez tous comptés !

Vous pourrez aussi, prochainement, télécharger sur le site un document – qui sera également distribué le 24 mars – : il permettra à chacun d'attester de sa présence et rendra le comptage indiscutable...

Merci à tous !

La Manif Pour Tous